

PLAIDOYER EN FAVEUR DES DROITS DES JEUNES AU NIGER

Faire valoir aux jeunes filles leurs droits et leur intégrité



La Ministre de la population, de la protection de l'enfant recevant des explications du président de l'ONG Lafia Matassa Dr Issa Sabo

L'ONG Equilibres et populations, Alliance Droit et Santé à travers le réseau d'ONG pour les femmes africaines au Niger a organisé le 27 juin 2014 à Niamey, une cérémonie mobilisatrice de plaidoyer en faveur des jeunes filles au Niger. C'est la Ministre de la population, de la protection de l'enfant, Maikibi Kadidiatou Dandobi marraine de cet important événement qui a présidé le lancement du plaidoyer par en présence du Coordonnateur Régional de l'ONG Equilibres et populations, Alliance Droit et Santé, Rodrigues N'Gouana, la Représentante de l'UNFPA au Niger Monique Clesca, le président de l'ONG Lafia Matassa Dr Issa Sabo et de plusieurs invités. Ce programme exécuté par l'ONG Lafia Matassa avec l'appui technique et financier de Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) à pour objectif général de contribuer à un changement social au sein des communautés en vue d'un abandon du mariage et grossesses précoces ; et d'une meilleure prise en compte des droits des adolescentes au Niger. Il vise d'une manière spécifique à habiliter les adolescentes pour qu'elles acquièrent les compétences économiques et sociales essentielles afin de participer pleinement à la vie de leur communauté. De renforcer l'accès de ces dernières aux informations

et services de santé pour se prémunir contre les grossesses précoces et aussi renforcer la valorisation de l'adolescente au niveau communautaire et national pour que ses droits soient pris en compte. Ainsi, cet événement mobilisateur de plaidoyer en faveur des droits des jeunes filles en situation de vulnérabilité vise à fournir aux adolescentes des informations de qualité et non moralisantes sur la santé sexuelle et reproductive dès le primaire, leur assurer un accès réel aux services de santé dont elles ont besoin, protéger leurs droits, lutter contre les violences sexuelles, favoriser à tous les niveaux de la société un débat sur les rapports hommes-femmes. En plus d'une exposition des images des jeunes filles avec des témoignages parfois poignants, les participants à cette rencontre ont écouté et partagé en direct, suite d'une émission débat radiophonique les voix de celles qui sont trop souvent sans voix et la communauté de ceux et celles qui sont engagés dans ce combat, débattre sur le mariage précoce, les solutions pour soutenir ces dernières.

Cet événement entend favoriser la prise de décisions justes en faveur de cette importante tranche de la population, qui constituera un puissant levier de développement et de transformation vers une société plus prospère et égalitaire. Ainsi, ces jeunes filles sont confrontées à une multitude de difficultés qui sont notamment la pauvreté, la discrimination, manque de

soins et d'accès à une pleine scolarité. Aussi, ces jeunes filles sont victimes de mariages forcés et précoces, elles n'ont pas aussi les moyens de protéger leur santé et courent d'énormes risques de mourir en couches ou de contracter le VIH-Sida. Par rapport à ces difficultés, le Coordonnateur Régional de l'ONG Equilibres et populations, Alliance Droit et Santé, Rodrigues N'Gouana a rappelé que « Si au niveau individuel ; elles sont prêtes à se battre pour casser le cercle de la pauvreté et lutter contre un phénomène d'exclusion qu'elles n'ont pas choisis. Les normes sociales forment un obstacle qui ne se surmonte pas ». Auparavant ; la Ministre de la population, de la protection de l'enfant, Maikibi Kadidiatou Dandobi a saisi

charge de la population précise que « En effet, ces adolescentes sont confrontées à de nombreux défis dont notamment la pauvreté, la discrimination, les multiples formes de violences, d'abus et d'exploitation ». Tout en saluant cette initiative, la Ministre de la population, de la protection de l'enfant a insisté sur la situation du mariage des enfants qui constitue un véritable problème au Niger. Selon le rapport de l'enquête EDSN 2006, 59% des adolescentes de 15 à 19ans sont mariées et 36,1% sont mariées avant l'âge de 15ans. La conséquence est que 40% des filles de 15 à 19 ans sont déjà mères ou enceintes. Devant cette situation, Maikibi Kadidiatou



La Représentante de l'UNFPA Monique Clesca, la Ministre de la population et le Coordonnateur Régional de l'ONG Equilibres et populations, Alliance Droit et Santé, Rodrigues N'Gouana

cette occasion pour d'abord rappeler ; qui sont les filles en situation de vulnérabilité. Ainsi, selon cette dernière ces filles sont « celles de 10 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés ; celles résidant en foyer monoparental ; celles vivant dans des situations de précarité économique ; celles à risque d'immigration vers les centres urbains notamment celles vivant dans les zones où elles se marient très jeunes et les vendeuses ambulants ». Elle soutient également que ces adolescentes représentent aujourd'hui le maillon faible dans la jouissance des droits à la santé du fait qu'elles n'ont toujours pas accès aux services et à l'information nécessaire en matière de santé et de la reproduction. La ministre en

Dandobi a indiqué « qu'il est impératif de réorienter les budgets en faveur des jeunes filles adolescentes en général, et des jeunes filles laissées pour compte en particulier afin de garantir leurs droits d'une part, et d'engendrer des bénéfices à plus long termes pour l'ensemble des communautés dans lesquelles elles vivent d'autres part ». A la fin de son discours, elle a appelé les Partenaires techniques et financiers ; les ONG et associations à consentir plus d'effort et de soutien pour aider les jeunes filles d'aujourd'hui à en finir avec les inégalités et la pauvreté de demain.

Mamane AD